

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-289 DU 07 AOUT 2003

Portant promotions et nominations à titre normal
et Civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 2003-209 du 12 Juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOUE en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès-Verbal de la Session Ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 19 Mai au 02 Juillet 2003 ;

DECRETE :

Article 1er : Est promu à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade d'Officier pour prendre rang à compter de la date de sa réception dans le nouveau grade, Monsieur HOUNDOUTE Alfred, Instituteur, Chef Service Technique de la Grande Chancellerie de l'Ordre National du Bénin (Ancien Chev/OMB – Déc n° 97-361 du 28/07/1997).

Article 2 : Sont nommées à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les personnalités béninoises dont les noms suivent :

1 – Présidence de la République

BIO Gaston, Contrôleur des Serv Financiers
KOUKPONOU Akpodé Edmond, Secrét Serv Adm

2 – Ministère des Finances et de l'Economie

GONCALVES Firmin Raoul Cyr, Contrôl Impôts
ZONDO Comlan, Adm Impôts

3 – Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche

NASSARA Georges, Vétérinaire Inspecteur
KOUKE Gbèssouvègni Martin, Control Dévelop Rural
SEKLOKA Franck, Ingé Dévelop Rural
ZINSALO Thomas, Ingé Agronome

4 – Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique (Ancienne Appellation)

AGBESSI Raymond, Prof Certifié
AHIVI Yaovi Théophile, Instit
AHMADOU Naïmatou, Inspect Enseignement Primaire
AKOGBETO Dansou Antoine, Inspect Enseignement Primaire
BONOUGO KIKI Ahoton Norbert, Instit
DJAHOUNTA Comlan, Secrét Serv Adm
FAGLA Mathieu, Inspect Enseignement Primaire
KOUKOU LADE Djima Alain, Inspect Enseignement Primaire
GANDJI Abalo Julien, Agent Tech Statistique
HOUENOU Gbénago Adolphe, Prof Certifié
HOUNSINOUE Fassinou, Inspect Adj Enseignement Primaire
IROPA Marie Christine, Instit
KIKISSAGBE Moukéyé Gérard, Prof EPS
MONTCHO HOUNSA Omer Justin, Instit
OLAFI Odjo, Prof Adj
SANDA SIDI Aboudou, Instit à la retraite
SOGLO Jeanne Ablavi, Prof Adj
SOKOULO Antoine Kossi, Prof Adj
TOSSOU Assouhan Bernard, Prof Adj
VITOULE Léandre, Instit
YEKPON Gilles Théophile, Chercheur

5 – Ministère de la Santé Publique

DEGBEY Kuadjo Jocelyn Lucien, Adm
 DJIVOH Célestin, Médecin
 DOSSOU Eugénie Epse DEGLA, Sage Femme
 FAÏHUN Gbèhounou Benoît Honoré, Médecin
 HOUEGBAN Ayaba Régina, Sage Femme
 KINIFFO Isidore Richard, Médecin
 KLOUVI Léon, Adm Civil
 SOHOU Pascal, Médecin Chirurgien
 SOULE Abdoulaye, Médecin

6 – Ministère de la Culture et des Communications (Ancienne Appellation)

AMOUSSOU Jean Paul, Artiste Comédien
 GOSSY SOSSOU Martial Comlan, Journaliste
 OUDJO Hounkpè Gilbert, Tech de Conserv Musée
 HOUNTONDI ZOKPON Antoine, Contrôl Serv Financiers
 MELE Bernard, Gendarme à la retraite
 MITONHOANTON Epiphane, Artiste, Publiciste
 SALOU Karimou Stanislas, Ingé Radio-Télévision
 VODOUKPE Sessi Vincent, Artiste Musicien
 ZOUNON Marcel, Artiste Comédien

Article 3: le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 07 août 2003

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 4 – AN 4 – CC 2 – HAAC 2 – CES 2 -HCJ 2 - MINISTERES 21 – GCONB
20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-DCCT 3 – BN-DAN-
ONIP 3 –UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 48.